



Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Tél : \_\_\_\_\_  
 E-mail : \_\_\_\_\_  
 Profession : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

## Souhaite participer à la formation CYCLE I

Coût en individuel	In@formea (FPC)	260 €
	IeA	312 €
Coût convention employeur	In@formea (FPC)	390 €

- FPC = Formation professionnelle continue.
- In@formea, organisme de formation professionnelle continue, bénéficie de l'exonération de TVA.
- Modalités transmises avec le contrat de formation.
- Les organisateurs se réservent le droit de reporter la formation si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent.
- Je note que mes coordonnées sont destinées à l'équipe de l'Espace ATD à des fins administratives et pédagogiques.

## Cocher le dispositif choisi

<input type="checkbox"/>	<b>FPC - Prise en charge par l'employeur : 390 €</b> , je demande une convention à faire signer par mon employeur ou à mon OPCA que je retourne au plus tard <b>5 jours avant la date de la formation</b> .
<input type="checkbox"/>	<b>FPC - Prise en charge individuelle : 260 €</b> , je demande un contrat que je retourne, dûment complété, au plus tard <b>14 jours avant la date de la formation</b> .
<input type="checkbox"/>	<b>Je ne bénéficie pas du dispositif de la FPC</b> . Je m'inscris directement auprès du formateur et joins le chèque de <b>312 €</b> .

## Cocher la modalité souhaitée (prochaines sessions proposées)

<input type="checkbox"/>	UZES	Janvier 4 - 5	9h-12h 13h30-19h30 12h30-15h30 16h-19h
<input type="checkbox"/>	GRENOBLE	Janvier 11 - 12	9h-12h / 13h30-19h30 9h-12h / 13h30-16h30
<input type="checkbox"/>	SUISSE	Janvier 26 - 27	9h30-12h / 13h-18h 9h-13h / 14h-17h
<input type="checkbox"/>	PARIS	Février 10 - 11	9h30-12h30 / 13h30-19h 9h30-12h30 / 13h30-17h
<input type="checkbox"/>	PARIS	Juin 23 - 24	9h30-12h30 / 13h30-19h 9h30-12h30 / 13h30-17h
<input type="checkbox"/>	UZES	Septembre 13 - 14	9h-12h 13h30-19h30 12h30-15h30 16h-19h
<input type="checkbox"/>	PARIS	Octobre 12 - 13	9h30-12h30 / 13h30-19h 9h30-12h30 / 13h30-17h
<input type="checkbox"/>	GRENOBLE	Octobre 18 - 19	9h-12h / 13h30-19h30 9h-12h / 13h30-16h30

Je souhaite recevoir la news letter m'informant des activités de l'Espace ATD.



Date

Signature

FORMATEURS**Myriam GOFFARD**

Fondatrice de l'ATD® - Directrice des études  
Espace ATD®

25 Boulevard Gambetta - F 30700 UZÈS  
&

38 rue S. Dépardon – F 38290 La VERPILLIÈRE  
(0)6 82 25 84 80  
myriam.goffard@espaceatd.fr

**Séverine SOORIAH BEYTRISON**

Formatrice, didacticienne c.c. en ATD®

c/o Cabinet Vie Nouvelle - Avenue Beauregard 18  
2036 Cormondrèche (NE) Suisse  
+41 76 521 54 62  
sbeytrison@hotmail.com

**Stéphanie DAVIN**

Formatrice, didacticienne c.c. en ATD®

Formation PACA - PARIS - BORDEAUX  
12 Ch. du Bocage - F 83400 HYERES  
(0)7 64 32 64 59  
stephanie.davin@espaceatd.fr

**Bernadette GATEL-CESAR**

Formatrice, didacticienne c.c. en ATD®

1 Rue de la Prévachère - F 38320 SAINT MARTIN D'HERES  
(0)6 87 72 13 55  
bernadettecesar@gmail.com

**ESPACE ATD®**

Siège Fondateur  
25 Boulevard Gambetta - F 30700 UZÈS  
(0)6 82 25 84 80  
analyse@tridimensionnelle.com

## Bulletin de demande d'inscription

## Formations de l'ESPACE ATD®

**in@formea** **IeA**

**CYCLE I**

**LES FONDAMENTAUX  
DE LA RELATION**

15 heures

Année 2019

## ESPACE ATD®

Siège Fondateur  
25 Boulevard Gambetta - F 30700 UZÈS  
(0)6 82 25 84 80

<https://analyse-tridimensionnelle.com>  
<https://informea.net>

**Voir coordonnées de votre formateur au dos.**

Nom : Prénom :  
 Adresse :  
 Tél :  
 E-mail :  
 Profession : Date de naissance :

## Souhaite participer à la formation CYCLE I

Coût en individuel	In@formea (FPC)	260 €
	IeA	312 €
Coût convention employeur	In@formea (FPC)	390 €

- FPC = Formation professionnelle continue.
- In@formea, organisme de formation professionnelle continue, bénéficie de l'exonération de TVA.
- Modalités transmises avec le contrat de formation.
- Les organisateurs se réservent le droit de reporter la formation si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent.
- Je note que mes coordonnées sont destinées à l'équipe de l'Espace ATD à des fins administratives et pédagogiques.

## Cocher le dispositif choisi

<input type="checkbox"/>	<b>FPC - Prise en charge par l'employeur : 390 €</b> , je demande une convention à faire signer par mon employeur ou à mon OPCA que je retourne au plus tard <b>5 jours avant la date de la formation</b> .
<input type="checkbox"/>	<b>FPC - Prise en charge individuelle : 260 €</b> , je demande un contrat que je retourne, dûment complété, au plus tard <b>14 jours avant la date de la formation</b> .
<input type="checkbox"/>	<b>Je ne bénéficie pas du dispositif de la FPC</b> . Je m'inscris directement auprès du formateur et joins le chèque de <b>312 €</b> .

## Cocher la modalité souhaitée (prochaines sessions proposées)

UZES	Janvier 4 - 5	9h-12h / 13h30-19h30 12h30-15h30 / 16h-19h
GRENOBLE	Janvier 11 - 12	9h-12h / 13h30-19h30 9h-12h / 13h30-16h30
SUISSE	Janvier 26 - 27	9h30-12h / 13h-18h 9h-13h / 14h-17h
PARIS	Février 10 - 11	9h30-12h30 / 13h30-19h 9h30-12h30 / 13h30-17h
PARIS	Juin 23 - 24	9h30-12h30 / 13h30-19h 9h30-12h30 / 13h30-17h
UZES	Septembre 13 - 14	9h-12h / 13h30-19h30 12h30-15h30 / 16h-19h
PARIS	Octobre 12 - 13	9h30-12h30 / 13h30-19h 9h30-12h30 / 13h30-17h
GRENOBLE	Octobre 18 - 19	9h-12h / 13h30-19h30 9h-12h / 13h30-16h30

Je souhaite recevoir la news letter m'informant des activités de l'Espace ATD.

Date

Signature

## Contrat auprès de l'Institut In@formea

Organisme de formation professionnelle continue



En cas d'engagement dans le cadre de la formation professionnelle continue, **possibilité d'inscription avec une convention de l'employeur (ou OPCA) ou un contrat individuel de formation.**

**Le document adéquat sera établi par In@formea en fonction des modalités cochées sur le bulletin d'inscription.** Ce bulletin est à envoyer par voie postale au siège fondateur de l'Espace ATD® ou à remettre à votre formateur qui le transmettra.

**Prise en charge par l'employeur, ou l'OPCA**, l'institut vous transmet une convention à faire signer par l'organisme financeur ou l'employeur à retourner par voie postale au plus tard 5 jours avant la date de la formation choisie.

**Prise en charge individuelle**, l'institut vous transmet un contrat à retourner par voie postale, dûment complété, au plus tard 14 jours avant la date de la formation.

**En cas de désistement** du stage par le stagiaire après le délai de rétractation, 30% reste dû à In@formea.

**En cas d'annulation** du stage par le stagiaire à partir de 7 jours avant le début de la formation, la totalité du coût restera acquise à In@formea.

**Les tarifs In@formea**, organisme de formation professionnelle continue, bénéficie de l'exonération de TVA.

## Inscription auprès de l'Institut IeA

École privée hors contrat

**Envoyer par voie postale le paiement et le bulletin d'inscription à l'adresse du formateur, l'inscription sera effective dès réception.**

Le règlement de la totalité du coût de la formation est dû à l'inscription au **maximum 14 jours calendaires avant le début de la formation**. Joindre un **chèque à l'ordre du formateur** qui sera encaissé le jour de la formation.

En cas d'**annulation** après les 14 jours légaux de rétractation, 30% du coût de la formation restent dus. A partir de 7 jours avant le début de la formation, la totalité du coût reste au formateur, sauf si un remplaçant est trouvé par vos soins.

NB/

- En Suisse le prix est converti en fonction de la valeur du taux de change de la monnaie, en cours.
- A Grenoble le coût à payer reste Hors Taxe de part la structure juridique du formateur. (260€)

SUIS-JE CONCERNÉ PAR LA FORMATION

PROFESSIONNELLE CONTINUE ?

**La formation professionnelle continue est destinée aux personnes qui font partie de la vie active :**

- **Salariés**
- **Professions libérales, indépendants**
- **Demandeurs d'emploi.**

Elle constitue selon l'article L6311-1 du Code du Travail une obligation nationale. **Sa mise en œuvre dépend du statut de la personne (Compte personnel de formation, convention employeur, financement par l'OPCA, par pôle emploi...).**

Elle vise à sécuriser et à optimiser la carrière professionnelle, à faciliter l'adaptation aux nouvelles conditions de travail et aux nouvelles technologies, à favoriser l'insertion ou réorientation professionnelle ainsi que le développement des compétences, à contribuer à la promotion sociale et à accroître les chances d'avancement professionnel.

Dès lors que la visée est professionnelle et que la personne est dans la vie active, l'inscription relève donc de la formation professionnelle continue auprès de l'Institut In@formea. Toutes les formalités sont à transmettre au SIEGE de l'Espace ATD® à UZES.

Le cas échéant, **les personnes n'étant pas dans la vie active** : les personnes au foyer, étudiants, personnes en incapacité de travailler, rentiers, retraités de plus de 65 ans, **peuvent bénéficier des formations de l'Espace ATD® en s'inscrivant auprès de l'école privée hors contrat l'Institut d'études en ATD® : IeA.**

L'inscription auprès de l'IeA peut aussi permettre de suivre les formations en **auditeur libre**.

Les formalités sont alors à effectuer directement auprès de votre formateur (correspondant au lieu de formation choisi).